

Le Parlement ayant été prorogé le 22 mai, il restait encore une grande partie de l'ouvrage de la session à faire et à payer à la date du 30 juin.

La dépense, quoique plus forte que de coutume, n'indique point le coût total des impressions de la première session du Parlement de la Puissance, ni la somme d'ouvrage accompli par ceux qui sont concernés dans ces impressions.

Le nombre de volumes de matière imprimée publiés a été de vingt-neuf durant l'année, quelques uns de ces volumes contenaient jusqu'à mille pages qu'il a fallu préparer, traduire et copier pour l'imprimeur, et dont il a fallu corriger les épreuves ensuite, sans compter les impressions diverses.

Je dois attirer aussi l'attention du comité sur la promptitude avec laquelle les entrepreneurs des impressions ont acquiescé à ma demande, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, de travailler le soir.

Les papiers de la session formaient dix-sept volumes, neuf dans la langue anglaise et huit dans la langue française; et sur ce nombre, six dans la langue anglaise, et cinq dans la langue française ont été reliés et distribués.—Les six autres volumes se trouvaient dans un état incomplet, et ont été détruits dans l'incendie qui a consumé l'édifice occupé par l'entrepreneur de la reliure, le 20 janvier dernier.

Leur valeur était de \$8,748.75, somme qui a été en partie payée par une assurance de \$4,000.

Conformément à la recommandation contenue dans le neuvième rapport du comité des impressions de la dernière session, une chambre a été choisie pour la perception et la distribution de tous les papiers imprimés des deux Chambres, et préparée de manière à donner toutes les facilités possibles pour que les choses soient faites avec exactitude et diligence, et que les documents imprimés soient gardés en sûreté.

Tous les services se rattachant aux impressions ont été parfaitement accomplis durant l'année dernière, et les comptes des imprimeurs, tout compliqués que ces comptes soient généralement, ont été rendus par les entrepreneurs actuels, non seulement pour la présente année, mais pour les neuf années dernières, d'une manière tellement conforme à leurs contrats que pas un item n'a été l'objet d'une difficulté. Il peut être arrivé qu'il se soit rencontré des erreurs de calcul, mais on les a toujours découvertes et on y a toujours remédié avant que les comptes aient été prouvés et clos.

Quand l'ouvrage de la présente session sera complété, les divers contrats pour les impressions, la fourniture du papier d'impression et la reliure seront expirés, et, conséquemment, il doit être pris des mesures dès maintenant pour assurer l'exécution future des impressions et de la reliure et la fourniture du papier d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,
Greffier du Comité conjoint des impressions.